

2. Autocomplétion

L'autocomplétion est une fonctionnalité permettant de suggérer des requêtes au fur et à mesure de la saisie de l'internaute. Il s'agit donc d'une "aide à la saisie". Cette fonctionnalité est récurrente dans les moteurs de recherche de type Google. L'autocomplétion s'appuie, dans nos solutions portail, sur 3 dictionnaires de recherche : un sur les auteurs, un sur les titres et un sur les sujets en fonction des documents indexés. Lorsque l'on saisit un terme de recherche, on interroge donc de façon croisée ces 3 dictionnaires.



Created 2026-08-13 10:29:56 UTC by Admin
Updated 2026-08-13 10:30:17 UTC by Admin